

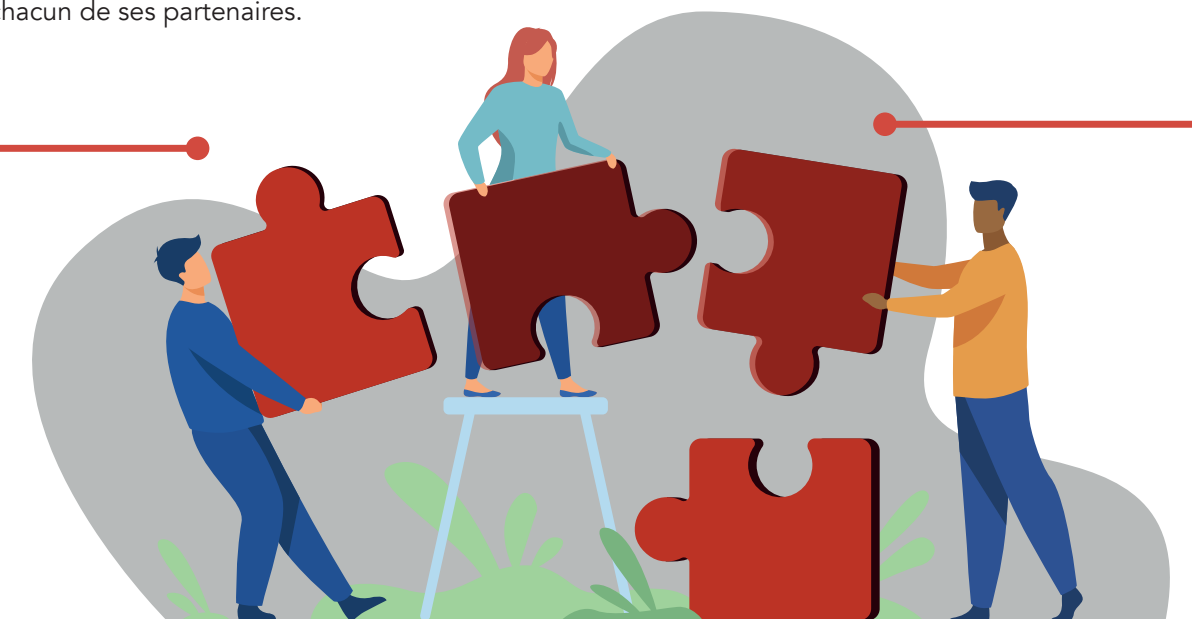
CHARTRE SCC

MISSION

Le rôle du Service cantonal des contributions (SCC) consiste à procéder à la taxation des contribuables et percevoir les impôts destinés au fonctionnement des collectivités publiques. Nous mettons à disposition des ressources facilitant la collaboration des contribuables. Dans cet esprit, le SCC favorise le développement des compétences de ses collaborateurs et veille à la qualité de la relation avec chacun de ses partenaires.

VISION

Nous voulons offrir des prestations modernes et intuitives. Pour y parvenir, nous développons des outils innovants et cultivons l'esprit d'équipe et d'entreprise. Proches des contribuables, nous agissons de manière cohérente, équitable et transparente.



VALEURS

► **Respect**

Nous développons et entretenons des relations basées sur la confiance, le respect et l'équité.

► **Partenariat**

Les contribuables et leurs représentants sont nos partenaires. Nous sommes attentifs aux souhaits exprimés et répondons aux sollicitations en étant orientés solutions.

► **Professionalisme**

Nous optimisons nos services et garantissons des prestations de qualité.

► **Ouverture d'esprit**

Nous encourageons l'innovation et sommes ouverts aux suggestions et aux remarques.

► **Unité**

Nous sommes organisés en différentes sections mais formons un seul et même service.

► **Égalité de traitement**

Nous évaluons et traitons les situations identiques de la même manière. Des exceptions sont toujours possibles – elles doivent toutefois être justifiées.

► **Développement continu**

Nous nous remettons en question de manière critique ; nous nous lançons des défis et nous nous encourageons mutuellement, mais toujours de manière équitable et respectueuse.

► **Transfert de connaissances**

Nous partageons nos connaissances et nos expériences. Nous acceptons les avis et les suggestions d'autres sections, domaines d'activités ou niveaux hiérarchiques ; ce qui nous profite à tous.

RESPONSABILITÉ – ÉQUITÉ – EXEMPLARITÉ